



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 001
Le lundi 26 mai 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 mai 2025

La séance est ouverte à 8 heures.

• (0845)

Prière

[Français]

PREMIÈRE SESSION — 45^E LÉGISLATURE

• (0810)

[Traduction]

La quarante-quatrième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le dimanche 23 mars 2025, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 26 mai 2025 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le lundi 26 mai 2025

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

M. Eric Janse, greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire de la gouverneure générale annonçant que le suppléant de la gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à 8 heures, pour ouvrir la première session de la quarante-cinquième législature du Canada.

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes:

C'est le désir du très honorable suppléant de Son Excellence la gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. La Présidente du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargée de vous informer que Sa Majesté le roi ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi un président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera demain, le mardi 27 mai, à 10 h 15.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

Le greffier de la Chambre: Honorables députés, conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Plamondon, député de Bécancour—Nicolet—Saurel—Alnôbak, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection d'un Président.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Le président d'élection (Louis Plamondon): J'adresse mes félicitations à toutes les personnes qui ont gagné un siège. C'est une époque importante et c'est un geste important. Personne ne pourrait entrer dans ce lieu sans être couvert du manteau de la démocratie. Ces personnes le sont et je leur dis bravo. Je vois qu'il y a beaucoup de nouveaux députés.

C'est sans doute eux, qui me semblent jeunes, qui vont battre mon record de 41 ans. À ces plus jeunes, je vais répéter un conseil que j'ai déjà donné ici à la Chambre: il faut d'abord gérer ses frustrations. Il y a toujours des frustrations. Pourquoi n'est-ce pas moi qui pose la question? Pourquoi n'ai-je pas été nommé ministre? Pourquoi ne suis-je pas porte-parole? Cependant, la frustration, ça passe avec le temps.

J'ai un deuxième conseil pour les nouveaux députés: qu'ils parlent lorsqu'ils ont quelque chose d'intelligent à dire. Je le dis en français parce que si je le disais en anglais, les députés auraient besoin de l'interprétation, car j'ai un très gros accent. Comme on le sait, nous avons ici les meilleurs journalistes du Canada, et quand ils font une entrevue, ce n'est pas pour rien. Il faut donc être bien préparé. Un seul mauvais mot peut parfois changer le cours d'une carrière.

Je vais raconter une anecdote que j'ai déjà racontée aux anciens députés. Lorsque je suis arrivé en 1984, ça a pris un mois et demi avant que nous entrions au Parlement. En tant que nouveau député, j'ai fait trois déclarations qui contredisaient mon parti. Après notre premier caucus, un sénateur d'un certain âge m'a dit de venir à son bureau. Je le trouvais vieux à l'époque, mais je suis d'avis aujourd'hui qu'il est parfois mieux d'avoir un certain âge. Je me suis donc rendu à son bureau et il m'a dit que la rencontre allait être très courte et que je n'avais qu'à regarder ce qu'il y avait sur le mur. Il s'y trouvait un magnifique poisson empaillé. Le sénateur m'a alors dit: « Voyez vous, jeune homme, si ce poisson s'était fermé la gueule, il serait encore vivant. En politique, c'est pareil. »

Élection à la présidence

● (0850)

[Traduction]

Tous les députés devraient avoir reçu hier soir par courriel la liste des candidats à la présidence et la liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles. Ces listes se trouvent également au bureau et sur noscommunes.ca. Les députés sont priés de les consulter avant le vote.

[Français]

Avant de procéder, j'inviterais les députés dont le nom figure sur la liste des candidats, mais qui ne veulent pas se présenter à l'élection, à bien vouloir se lever et à en informer la présidence en conséquence.

John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le doyen de la Chambre des communes, je suis très content de vous voir présider l'élection à la présidence pour la septième fois et je vous avise que je retire mon nom de la liste des candidats.

[Traduction]

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, PCC): Un bon Président sait quand faire des discours succincts.

Monsieur le président, je vous demande de retirer mon nom de la liste de candidats.

[Français]

Le président d'élection (Louis Plamondon): À la suite de ces déclarations, la liste des candidats est révisée en conséquence.

Il y aura donc six candidats au total.

[Traduction]

Conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre se doit de procéder aux discours des candidats à la présidence.

Nonobstant tout article du Règlement ou toute procédure en usage adoptée par cette Chambre, et pour aider les nouveaux députés élus à identifier les candidats à la présidence, je vais appeler, par ordre alphabétique, chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription électorale.

Lorsque le dernier candidat à prendre la parole aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant 30 minutes, après quoi les députés procéderont à l'élection du Président.

J'invite maintenant Sean Casey, le député de Charlottetown, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Français]

Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le président, je tiens tout d'abord à souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin, qui y vit depuis des millénaires. Nous reconnaissons la présence durable des Premières Nations, des Métis et des Inuits sur ce territoire.

[Traduction]

Le décorum, la civilité et le respect à l'égard du Parlement et de la présidence se sont détériorés à un rythme effréné au cours de la dernière décennie. Entre 2003 et 2017, aucun député ne s'est vu ordonner de quitter la Chambre pour avoir fait fi de l'autorité du Président. Examinons maintenant les huit dernières années, où neuf députés ont été expulsés de la Chambre pour avoir enfreint les règles du débat, refusé de retirer des propos non parlementaires ou de présenter des excuses pour leur comportement, et défié le Président.

J'ai été témoin de presque tous ces incidents et, franchement, il aurait dû y avoir davantage d'expulsions.

Pire encore, ce manque de respect envers le Parlement a servi de munitions pour recueillir des fonds. Malheureusement, cette situation montre l'état actuel du décorum. C'est inacceptable. C'est pourquoi je présente aujourd'hui ma candidature à la présidence, et je le fais avec une certaine dose d'optimisme.

● (0855)

[Français]

Seuls les députés peuvent restaurer le respect de nos institutions. Environ un tiers des députés présents aujourd'hui à la Chambre sont nouveaux. Je suppose qu'aucun d'entre eux n'a mené campagne en promettant d'être le chahuteur le plus prolifique ou de trouver des moyens d'insulter ou de rabaisser d'autres députés, et encore moins le Président.

Je suis certain qu'ils se sont engagés à faire entendre avec passion, force et efficacité la voix et les valeurs de leurs électeurs et à rester concentrés sur eux et non sur la prochaine vidéo Instagram. Les députés nouvellement élus ont un rôle majeur à jouer dans la remise à plat nécessaire pour restaurer le respect à la Chambre et au sein du Bureau du Président.

[Traduction]

J'ai également espoir que les députés réélus souhaitent un nouveau départ. Je ne peux pas concevoir que l'un d'entre eux ait exprimé sa fierté quant à la civilité qui règne au Parlement dans leurs milliers d'interactions avec des électeurs au cours de la campagne électorale. Nous devons aux Canadiens de déployer de véritables efforts pour mieux nous traiter les uns les autres. Cette nouvelle session et tous ses nouveaux visages nous offrent une véritable occasion de recommencer à neuf et de donner l'exemple.

Si vous convenez que les conditions et le moment sont propices pour apporter un changement significatif, je vous offre de diriger ce nouveau départ grâce à mon expérience et à mon approche.

[Français]

Avant d'entrer en politique, j'étais avocat et homme d'affaires. En tant qu'avocat plaçant, j'avais le devoir de respecter l'administration de la justice. La courtoisie professionnelle envers l'avocat adverse et la défense rigoureuse de la position de mon client faisaient partie intégrante de ce devoir. L'expérience et la maîtrise des règles de procédure étaient essentielles à l'efficacité. Ce parcours professionnel m'a permis d'acquérir des principes d'équité, de structure et d'impartialité, des qualités essentielles à la présidence.

J'ai été élu pour la première fois au Parlement en 2011. Pendant quatre ans, j'ai été un des deux seuls nouveaux membres du troisième parti. Après ma réélection en 2015, j'ai été successivement nommé secrétaire parlementaire de trois ministres différents. Plus récemment, j'ai présidé deux comités permanents.

Devenu député à 48 ans, je me suis depuis consacré à devenir bilingue et j'ai obtenu mon niveau C l'année dernière. Je suis extrêmement fier de cette réalisation.

Élection à la présidence

[Traduction]

J'ai siégé sous quatre Présidents différents et j'ai appris ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. D'abord, il est vital que la présidence donne vite le ton et qu'elle le fasse avec rigueur. Une approche collégiale, qui consiste à cajoler les récidivistes, s'est révélée inefficace. L'état actuel du débat exige l'application cohérente de mesures de discipline progressives. J'offre l'expérience, le ton et le tempérament nécessaires pour y arriver.

Avec votre appui, je serais honoré de diriger un effort collectif visant à rétablir le respect au Parlement.

[Français]

Le président d'élection (Louis Plamondon): J'invite maintenant Greg Fergus, l'honorable député de Hull—Aylmer, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le président, je reconnais que nous sommes sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

Depuis des temps immémoriaux, les nations autochtones se sont rencontrées ici pour échanger, partager et collaborer. C'est ce que les Canadiens attendent de nous ici, à la Chambre des communes. Aujourd'hui, un esprit similaire nous rassemble. Pour certains, c'est la première fois. Pour d'autres, c'est depuis 1984.

J'ai été élu Président de la Chambre pendant la seconde moitié d'un Parlement minoritaire. Au moment de mon élection, j'ai promis d'être un Président réfléchi et collaboratif, un Président au service des parlementaires.

[Traduction]

Au cours de cette législature, les esprits s'échauffaient et la collaboration était rare. C'est dans ce contexte que j'ai appris les rouages de la présidence. J'ai souvent bien fait les choses, mais, quand ce n'était pas le cas, j'ai mis en place des mesures afin de m'améliorer continuellement. Pour être franc, quiconque dans le fauteuil aurait trouvé la tâche difficile durant cette période tumultueuse.

Nous nous retrouvons aujourd'hui devant un nouveau Parlement minoritaire. Le début d'une législature est synonyme de nouveau départ, mais il n'est pas nécessaire de repartir à zéro. Même si je continue de défendre le respect mutuel entre les députés qui m'est cher, ces mêmes députés doivent mener à bien les travaux du Parlement avec transparence, intégrité et responsabilité, tout en s'abstenant de manœuvres politiques. C'est ce que les Canadiens attendent de nous.

Lors de ma première période des questions, j'ai demandé aux députés d'agir avec moi comme ils le font avec une nouvelle voiture en évitant de m'égratigner la première journée. Eh bien, j'ai été épargné une seule journée. Mais, malgré quelques bosses, je roule encore. Je suis un véhicule fiable avec du kilométrage au compteur. D'ailleurs, c'est l'expérience qui m'a permis de comprendre ce que tous les Présidents finissent par réaliser: la toge ne fait pas le Président; c'est l'expérience qui le façonne.

[Français]

L'habit ne fait pas le Président, on le devient avec l'expérience. Cette expérience, je l'ai déjà acquise et je veux la mettre au service et au profit de cette 45^e législature.

Présider les débats de la Chambre est la partie la plus visible du rôle. Toutefois, le mandat diplomatique de la présidence est tout aussi important.

• (0900)

[Traduction]

Plus que jamais, le Canada doit pouvoir compter sur les amitiés qu'il entretient partout dans le monde. Dès les premiers jours de mon mandat à la présidence, j'ai insisté pour que le Canada fasse preuve de solidarité envers l'Ukraine et je suis fier d'avoir organisé une mission parlementaire multipartite dans ce pays. Pendant le long voyage en train que nous avons fait en Ukraine à la faveur de l'obscurité et sous la protection des Forces armées canadiennes, j'étais accompagné de mes collègues conservateurs, bloquistes, néo-démocrates et libéraux. Ensemble, nous avons noué des amitiés durables avec les Ukrainiens et renforcé leur réseau de soutien en cette période difficile. Voilà un autre exemple de ce que le Parlement a de meilleur à offrir.

[Français]

Plus que jamais, le Canada a besoin d'amitiés fortes partout. J'ai forgé, partout dans le monde, des liens d'amitié pour faire avancer les intérêts de notre Parlement. Cette expérience contribuera entre autres au succès de la rencontre du G7 que le Président de la Chambre des communes du Canada accueillera plus tard cet été.

Un autre rôle du Président s'exerce ici, chez nous. En tant que PDG de plus de 2 500 employés de la Chambre des communes, je soutiens les services qui sous-tendent les droits et les privilèges des parlementaires.

[Traduction]

Sous ma présidence, les fonds publics ont été utilisés judicieusement. Nous avons pris des mesures sans précédent. Nous avons lancé un nouveau processus de vérification. Nous avons mis en place de nouvelles mesures de sécurité rigoureuses pour la Colline du Parlement et pour les circonscriptions, ainsi que pour le bureau et le domicile des députés. Nous l'avons fait pour que vous et votre famille puissiez vous sentir en sécurité alors que vous exercez vos fonctions.

[Français]

C'est riche de cette expérience que je demande votre soutien pour ma réélection. J'ai acquis l'expérience nécessaire pour mettre en œuvre les changements essentiels dès aujourd'hui.

[Traduction]

Ma carrosserie est un peu cabossée, mais elle a du caractère. Mon véhicule a du cœur au ventre et est déjà passé par là. Je vous invite donc à faire la route avec moi.

[Français]

Le président d'élection (Louis Plamondon): J'invite maintenant Alexandra Mendès, l'honorable députée de Brossard—Saint-Lambert, à prendre la parole pendant cinq minutes.

• (0905)

[Traduction]

Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Chers collègues, je prends la parole aujourd'hui pour me porter candidate à la présidence. Je vais essayer d'être brève et d'aller droit au but.

Élection à la présidence

Contrairement à d'autres collègues, je n'ai pas passé les derniers jours à envoyer des courriels ou à passer des coups de fil pour solliciter votre appui. C'est surtout parce que, comme certains d'entre vous le savent peut-être, j'ai reçu un diagnostic de cancer à la fin du mois de janvier, et que je suis un traitement intensif depuis.

Grâce à une équipe phénoménale et aux nombreux bénévoles qui m'ont prêté main-forte tout au long de la campagne, je représente de nouveau les citoyens de Brossard—Saint-Lambert, et je leur en suis on ne peut plus reconnaissante.

Après ma réélection, je voulais m'assurer que mon état de santé me permettrait de remplir ce rôle. J'ai passé de nombreuses heures à réfléchir à ce que j'allais faire, tant sur le plan personnel que professionnel.

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les nombreux députés qui m'ont envoyé des messages d'encouragement au cours des dernières semaines et des derniers mois. Qu'il s'agisse de textos, d'appels ou de courriels, vos paroles, qui venaient du fond du cœur, ont beaucoup compté pour moi dans ces moments difficiles.

[Français]

L'avis sans équivoque de mon oncologue m'a permis de croire que je peux envisager sans crainte de servir la Chambre en tant que Présidente. J'ai de l'expérience; mes cinq années comme vice-présidente adjointe m'ont permis d'apprendre ce que cela prend pour assurer aux députés un environnement de débats d'idées respectueux et un respect des règlements comme convenu au fil des législatures. Je ne suis pas ici en opposition à qui que ce soit. Je suis ici parce que j'ai certaines convictions, qui, je le crois, permettront d'aborder d'une manière différente les responsabilités qui sont les nôtres en tant que parlementaires.

[Traduction]

Je n'ai jamais été secrétaire parlementaire, ni ministre, ni occupé de fonction gouvernementale. J'ai toujours été une députée d'arrière-ban privilégiée, mais je n'en suis pas moins une députée d'arrière-ban.

[Français]

Nous sommes 343 personnes qui avons été choisies parmi 40 millions de citoyens du Canada afin de légiférer en ce qui concerne leur présent et, plus que jamais, leur avenir.

[Traduction]

Certaines de ces responsabilités comprennent la recherche constante de la vérité et du bien commun et en dépendent. Je crois également que l'une de nos responsabilités est de trouver du bonheur dans le travail que nous faisons. Aimer ce que nous faisons, cet endroit où nous le faisons et les personnes qui nous aident à le faire sont pour moi des aspects fondamentaux d'une vie parlementaire réussie. Tout ne peut pas, et ne doit pas, se résumer à des insultes et à des accusations, à des déclarations douteuses et à des moments où l'on cherche à piéger l'autre. En cet endroit, nous devons tenir les discussions les plus importantes du Canada, débattre sérieusement et exprimer nos désaccords avec humour.

[Français]

La capacité de trouver le bon mot et le mot juste est un art que j'admire et que tant de mes collègues utilisent avec beaucoup de brio. Associé au respect de l'autre et aux normes les plus fondamentales de politesse, cet art oratoire est exactement ce à quoi devraient toujours ressembler nos débats.

[Traduction]

Demander des comptes au gouvernement, c'est le fondement même de la démocratie parlementaire. Aucun gouvernement ne peut se soustraire à l'examen minutieux des mesures législatives qu'il propose et de sa gestion des comptes publics, mais les Canadiens nous ont fait savoir à maintes reprises qu'ils s'attendent à ce que nous exercions cette surveillance en faisant preuve d'un degré de civilité bien plus élevé que ce qu'ils observent en cet endroit la plupart du temps. Si j'avais l'honneur d'être élue à la présidence, je ferais tout ce qui est en mon pouvoir pour redonner une certaine dignité à nos échanges.

Je crois au respect des règles qui régissent la Chambre des communes. Je crois au rôle de la présidence, qui consiste à veiller au fonctionnement et à l'administration de la Chambre. Je crois au rôle du greffier de la Chambre des communes et des greffiers au Bureau, qui consiste à nous guider et à nous faire bénéficier de leurs connaissances et de leur analyse indépendante.

[Français]

La dignité est un principe qui me tient beaucoup à cœur. Personne à la Chambre, qu'elle soit parlementaire ou non, ne devrait subir d'atteinte à son humanité. Disons le plus élémentaire merci aux pages qui nous apportent un verre d'eau ou un lutrin, ayons conscience respectueuse du travail monumental effectué par les interprètes, reconnaissons la délicatesse de la tâche qui revient aux greffiers au Bureau, et acceptons que, malgré nos divergences, nous sommes tous et toutes ici dans le même but, celui d'adopter de bonnes lois.

[Traduction]

Nos prédécesseurs se sont durement battus pour les droits des parlementaires. Il est de notre devoir de défendre ces droits avec conviction et honneur.

[Français]

Finalement, j'offre à mes collègues l'argument du XXI^e siècle: n'est-il pas temps qu'une femme soit élue Présidente de la Chambre des communes du Canada?

● (0910)

Le président d'élection (Louis Plamondon): J'invite maintenant Robert Oliphant, l'honorable député de Don Valley-Ouest, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le président, je vous remercie de présider avec le savoir-faire et le sens de l'humour que nous vous connaissons. Je pense que vous êtes promis à une très belle carrière.

Je vais commencer par féliciter chacune et chacun des députés pour leur élection, surtout si c'est leur première victoire.

[Traduction]

Je me souviens de la première fois où j'ai été élu et je suis entré dans l'enceinte de la Chambre, qui se trouvait alors dans l'édifice du Centre. C'était en 2008. En tant que ministre de l'Église Unie du Canada, j'avais déjà l'habitude des édifices néo-gothiques et des vitraux, mais j'étais tout de même émerveillé de me retrouver au Parlement du Canada avec des collègues de tous les partis qui faisaient de leur mieux pour répondre aux nobles attentes des gens qui nous avaient envoyés ici.

Dix-sept ans plus tard, ce sentiment d'émerveillement m'habite toujours, mais il s'est amenuisé. Il est maintenant plus difficile, parfois même pénible, de se trouver dans cette enceinte. La dignité et le décorum sont moins valorisés. Le respect que nous avons les uns envers les autres et envers cette institution fait cruellement défaut.

Les Canadiens ont remarqué cette dégradation. J'en ai eu la confirmation à maintes reprises en faisant du porte-à-porte récemment. J'ai l'impression que tous les députés ont entendu un peu la même chose. Les Canadiens nous observent.

[Français]

Cela dit, et sachant que la tâche qui nous attend est colossale, c'est avec une grande humilité et une certaine dose de crainte que j'ai décidé de me porter candidat pour devenir Président.

[Traduction]

Mon premier Président a été l'honorable Peter Milliken. Je ne savais pas qu'il serait à la tribune aujourd'hui. Pour moi, il incarnait ce que signifie être un parlementaire. J'étais dans l'opposition et, un jour, dans un moment de passion, j'ai fait un commentaire qui allait un peu trop loin. Le Président Milliken s'est levé. Il a ensuite baissé la tête, levé un sourcil et m'a demandé de retirer mes paroles. Je suis un politicien. J'adore débattre. J'adore mettre du piquant dans la Chambre, mais j'ai senti, à ce moment-là, que j'avais déçu le Président. Je l'avais déçu. J'ai retiré mes paroles, car je ne voulais pas laisser tomber mes collègues à la Chambre ni les gens qui m'avaient envoyé ici pour les représenter. Il n'a fallu qu'un sourcil relevé.

Je dis cela parce que l'autorité du Président, la capacité d'assurer un leadership, de maintenir l'ordre, de protéger les droits et les privilèges des députés et d'avoir de la crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre repose sur la confiance et le respect des députés non seulement envers la fonction de Président, mais aussi envers la personne qui assume cette fonction.

[Français]

Il faut plus qu'une apparence d'impartialité. Il faut véritablement être impartial. Il faut avoir vécu des deux côtés de la Chambre, avoir occupé plusieurs rôles et savoir à quelle pression nous devons faire face, peu importe notre parti ou notre position. Finalement, cette autorité ne nous est pas donnée simplement parce que nous comprenons le privilège parlementaire, mais plutôt parce que nous le protégeons chaque jour.

[Traduction]

De toute évidence, l'autorité est une question de savoir-faire, de compétences et de tempérament, mais elle ne se limite pas à cela. Il faut savoir garder son calme au milieu du chaos et être impartial dans le feu du débat. Il faut faire preuve d'humilité et d'empathie tout en ayant le sens des responsabilités. Il faut avoir un sens de l'humour qui va au-delà des faux-semblants et des manœuvres afin de calmer les esprits.

[Français]

On n'est pas élu uniquement parce qu'on respecte les deux langues officielles, mais parce qu'on vit dans ces deux langues tous les jours. Mon conjoint des 33 dernières années est un fier Québécois qui est né et a grandi à Rimouski. Il est non seulement mon professeur de langue française, mais il m'aide à mieux comprendre à quel point la réalité francophone du Canada est un atout pour nous tous.

Élection à la présidence

• (0915)

[Traduction]

En ma qualité de parlementaire, je souhaite présider cette assemblée avec dignité et je ne tolérerai aucun comportement qui dénigre l'un d'entre nous. Aucun comportement non parlementaire, peu importe son origine, ne restera sans conséquences. En tant qu'ancien comptable, j'espère exceller dans les fonctions d'administrateur principal de la Chambre des communes. En tant qu'ancien secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, je souhaite représenter fidèlement et rigoureusement le Parlement, aussi bien au Canada qu'aux quatre coins du monde. Je crois être en mesure d'assumer ces trois rôles clés.

Dans un autre type de ministère, j'ai guidé des congrégations partout au Canada dans les bons moments comme dans les moments les plus difficiles en éliminant les obstacles qui divisaient les gens et en essayant de les conduire vers un objectif commun. On m'a souvent demandé ce qui différenciait le travail de député de celui de membre du clergé. Je réponds que je prie beaucoup plus depuis que je suis député.

Cependant, je ne veux pas me contenter de prier; je veux aussi agir. J'aimerais être votre Président: le gardien du fauteuil qui vous appartient.

[Français]

Je vous remercie à l'avance de m'appuyer.

Le président d'élection (Louis Plamondon): Vous avez fait référence à ma carrière. Quand j'ai été élu en 1984, il n'y avait ni téléphone cellulaire, ni Internet, ni *fax*. C'était le paradis.

J'invite maintenant Mme Sherry Romanodo, députée de Longueuil—Charles-LeMoyne, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

Sherry Romanodo (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Monsieur le président, c'est avec humilité et un profond respect que je me présente aujourd'hui comme candidate à la présidence de la Chambre des communes.

Aux députés qui reviennent à la Chambre, je souhaite un bon retour. C'est merveilleux de voir tant de visages familiers. Quant aux nouveaux élus, je leur souhaite la bienvenue. Chacun d'entre nous a gagné la confiance de ses électeurs et a la responsabilité de représenter les diverses voix des Canadiens. Quel que soit notre parti, notre région ou notre point de vue, nous sommes unis dans notre devoir commun de servir notre démocratie avec intégrité et de défendre les institutions qui la soutiennent.

Ce n'est pas une mince affaire que d'avoir l'honneur de présider la Chambre des communes, lieu où ces voix diverses se rassemblent, parfois bruyamment, souvent passionnément, pour façonner le cours de notre pays. Le Président est chargé d'une responsabilité solennelle, à savoir préserver la dignité du Parlement, garantir l'équité des débats et, ce qui est peut-être le plus difficile, veiller à ce que 343 personnes très intelligentes et aux opinions très arrêtées respectent quelque peu le calendrier.

Élection à la présidence

Le rôle du Président n'est pas partisan, mais fondé sur des principes. Il exige de l'équité et un engagement ferme à protéger les droits et les privilèges de chaque membre du Parlement. Si je gagne la confiance de cette assemblée, je m'engage à traiter tous les députés sur un pied d'égalité, et ce, avec respect, impartialité et en sachant que la démocratie se développe non pas lorsque nous sommes tous d'accord, mais lorsque nous nous sentons tous entendus.

[Traduction]

J'apporte près de 10 ans d'expérience parlementaire en tant que secrétaire parlementaire, leader adjointe du gouvernement, présidente du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, et je suis probablement la seule députée à avoir demandé à siéger au comité de la procédure et des affaires de la Chambre.

En tant que représentante élue, je comprends les exigences du service public et les pressions auxquelles nous sommes tous confrontés, mais je crois également que les débats passionnés ne sont pas incompatibles avec le décorum. Le Président s'acquitte de plusieurs responsabilités essentielles: il préside les débats et veille à l'application du Règlement et au maintien de l'ordre et du décorum, il fait office d'administrateur principal de la Chambre des communes et il représente la Chambre dans ses relations extérieures. Parmi ces responsabilités, celle dont j'ai le plus entendu parler dans mes conversations ces dernières semaines est la préservation du décorum. À ce sujet, je tiens à être très claire. Je serai juste, ferme et cohérente.

Le Règlement et *La procédure et les usages de la Chambre des communes* offrent un cadre solide pour guider nos travaux, et comme près du tiers des députés siègent à la Chambre pour la première fois, il est particulièrement important que la présidence fournisse des conseils, des précisions et du soutien. Il faut communiquer clairement les attentes et, en cas de non-respect des règles, il faut prendre des mesures correctives. À cet égard, j'ai démontré ma capacité à diriger avec impartialité et à maintenir l'ordre en tant que présidente du comité de l'industrie.

Mes deux fils attesteront de ma quasi-obsession avec les règles et l'ordre. D'ailleurs, ils se sont tous les deux enrôlés dans les Forces armées canadiennes à l'âge de 16 ans, convaincus que même le milieu militaire allait assurément comporter moins de règles que nous en avons à la maison.

Cela dit, au-delà des règles, le ton et la culture de cet endroit revêtent une grande importance. En cette période d'incertitude, alors que la confiance envers les institutions est mise à l'épreuve, nous devons renouveler notre engagement à faire preuve de civilité et de transparence ainsi que de respect dans nos échanges. Les Canadiens nous observent, en particulier les jeunes Canadiens. Nos enfants et nos petits-enfants portent attention à la façon dont nous nous adressons les uns aux autres, à la façon dont nous gérons les désaccords et à la manière dont nous honorons les principes de la démocratie. Rendons-les fiers de nous.

• (0920)

[Français]

Je crois également en un Parlement moderne et accessible, qui adopte les nouvelles technologies, reflète les réalités des Canadiens et associe la tradition à l'innovation. Le Parlement doit évoluer pour s'adapter au moment présent, tout en préservant les fondements qui nous servent depuis des générations.

[Traduction]

Bref, je ne perçois pas le rôle de la présidence comme une voie à sens unique. La personne qui occupe ce poste doit cultiver un milieu propice à l'afflux constant d'idées, de points de vue et de suggestions de manière à renforcer cette institution pour qu'elle fonctionne mieux pour tous les membres et donc, par extension, pour les gens que nous sommes tous ici pour servir. Après tout, cette Chambre est la Chambre du peuple.

[Français]

Ma vision est celle d'un Parlement qui reflète le meilleur de ce que nous sommes en tant que Canadiens et de ce que nous défendons en tant que parlementaires.

Si j'ai l'honneur d'exercer la fonction de Présidente, je vais me consacrer pleinement à cette mission avec équité, fermeté et cohérence afin de garantir une Chambre digne, inclusive et forte.

[Traduction]

Le président d'élection (Louis Plamondon): J'invite maintenant Francis Scarpaleggia, député de Lac-Saint-Louis, à prendre la parole.

[Français]

Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais à mon tour souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

Il y a un peu plus de 20 ans, je prenais ma place pour la première fois à la Chambre; dans la toute dernière rangée, en fait.

[Traduction]

J'ai été élu à la Chambre il y a un peu plus de 20 ans. C'est un moment dont je me souviens avec fierté et c'est pourquoi je tiens à féliciter tout particulièrement les députés nouvellement élus, qui siègent à la Chambre pour la première fois aujourd'hui. Que nous soyons assis au premier rang ou au dernier, comme à l'ancien Forum de Montréal, il n'y a pas de mauvais sièges dans cette enceinte.

Nous sommes tous égaux ici. Nous avons tous parcouru le même chemin, relevé les mêmes défis et surmonté les mêmes obstacles pour mériter l'honneur et le privilège d'être la voix de nos concitoyens au Parlement. La démocratie, c'est le plus grand atout du Canada, et c'est ici même, dans cette enceinte, que la démocratie vit et respire.

[Français]

La démocratie ne s'arrête pas au jour du scrutin. C'est une affaire vivante et elle se loge ici, à la Chambre. Ultimement, c'est la qualité de notre démocratie qui fait la force de notre pays, la force des nations, des communautés, des provinces et des régions qui forment notre société canadienne.

[Traduction]

On dit à juste titre qu'il ne peut y avoir de véritable liberté sans ordre. De même, à défaut de règles et de discipline, il nous serait impossible d'échanger des idées de façon véritablement constructive à la Chambre des communes. Il n'y a rien de mal à distribuer de bonnes mises en échec, même percutantes, voire polémiques. J'en ai moi-même déjà reçu quelques-unes. Les débats vigoureux font la force d'une démocratie, et c'est avec une démocratie forte qu'on bâtit un pays résilient. Le problème, c'est quand les bâtons sont trop élevés.

Des voix: Pensons aux coudes.

Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Les coudes sont pour les autres, pas pour nous.

Les Canadiens veulent que les bâtons demeurent sur la glace, et il incombe au Président d'y voir. Je suis un optimiste: je crois qu'il est possible de réfuter un argument de façon habile et convaincante sans recourir à des invectives ni à l'intimidation. J'ai vu tous mes collègues y parvenir, quelle que soit leur allégeance.

Plus de 20 ans d'expérience parlementaire m'ont préparé à relever le défi qui consiste à trouver le juste équilibre entre, d'une part, le respect et l'ordre, et, d'autre part, des débats vigoureux qui permettent de tirer les choses au clair.

● (0925)

[Français]

J'ai fait le tour. En 20 ans, j'ai siégé des deux côtés de la Chambre: 10 ans dans l'opposition, y compris lorsque l'avenir de mon parti semblait plutôt incertain, et 10 ans, au total, sur les banquettes de la députation gouvernementale. Je connais les deux faces de la médaille et je suis sensible aux impératifs de mes collègues des deux côtés de la Chambre.

Il faut rappeler que le Président est également un administrateur chapeautant les opérations et les services de l'enceinte parlementaire. Mes 20 ans m'ont accordé une connaissance approfondie des rouages de l'appareil administratif de la Colline du Parlement et de son cadre réglementaire.

[Traduction]

Notre devoir envers les Canadiens et envers nous-mêmes est de cultiver notre démocratie parlementaire dans un monde où les tumultes se multiplient et où nombreux sont ceux qui pensent que la démocratie est un processus inefficace et laborieux.

Le Canada a toujours été fondé sur des valeurs. Notre pays est né d'une volonté d'affirmer, contre vents et marées, un ensemble distinct de valeurs dans la partie supérieure du continent nord-américain. Ainsi, nous sommes une confédération de peuples fondateurs, de nations et de régions diversifiées et fières. Si notre voisin du Sud peut être considéré comme la Rome des temps modernes sur le plan de la taille et du pouvoir, alors nous sommes l'Athènes par notre culture, nos valeurs et notre démocratie. Le Canada doit se percevoir comme tel et incarner ce modèle.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (Louis Plamondon): Je vais bientôt suspendre la séance pour 30 minutes.

[Français]

Avant cela, je vais me permettre de remercier toute mon équipe de bénévoles qui m'a permis d'être élu une 13^e fois. Je la remercie de ce prestigieux trône. J'aimerais aussi saluer toute ma famille. Dire que ce trône que j'aime beaucoup, je devrai le prêter au roi demain. Le roi est le bienvenu et il occupera, d'ailleurs, le trône du Sénat.

Je signale aux honorables députés que la sonnerie d'appel des députés de la Chambre retentira seulement cinq minutes.

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 9 h 28.)

Élection à la présidence

● (0955)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 9 h 58.)

Le président d'élection (Louis Plamondon): Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection d'un Président ou d'une Présidente.

● (1000)

[Traduction]

Une fois que le greffier aura descellé l'enveloppe contenant les bulletins de vote, je proposerai une façon de procéder qui permettra d'accélérer le déroulement du scrutin.

[Français]

Nous allons maintenant commencer à voter, conformément à l'article 4 du Règlement.

[Traduction]

Permettez-moi de rappeler à tous les députés la procédure à suivre.

Les noms des candidats à l'élection sont écrits en ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Pour voter, vous devez numéroté les candidats de votre choix par ordre de préférence, en inscrivant le chiffre « 1 » dans la case à côté du candidat de votre premier choix, le chiffre « 2 » à côté de votre deuxième choix, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez exprimé toutes vos préférences. Prenez note qu'il n'est pas nécessaire de numéroté tous les candidats en lice.

[Français]

Les députés peuvent voter pour un seul candidat s'ils le souhaitent. Pour le vote, je demanderais aux députés de quitter leur pupitre, de passer derrière les rideaux et de se présenter au Bureau en empruntant les portes situées à l'arrière de moi, à droite et à gauche du fauteuil, de leur côté respectif de la Chambre. Un greffier leur remettra alors un bulletin de vote. Après avoir voté, les députés sont priés de s'éloigner des isoloirs.

Les députés peuvent maintenant s'avancer des deux côtés et venir voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoloirs.)

● (1035)

[Traduction]

Le président d'élection (Louis Plamondon): Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin de vote.

● (1040)

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (Louis Plamondon): Je me permets de rappeler à mes collègues ce que j'ai oublié de dire, surtout pour les nouveaux députés. Quand on est élu, on s'attend à beaucoup de reconnaissance. Il ne faut pas venir en politique pour la reconnaissance. Comme un ancien premier ministre du Québec l'avait dit à un journaliste, si on fait de la politique pour la reconnaissance, on est mieux de s'acheter un beau gros chien.

Élection à la présidence

Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira.

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 10 h 41.)

• (1150)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 11 h 53.)

(Le greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

Le président d'élection (Louis Plamondon): Je dois informer la Chambre qu'un Président a été dûment élu.

J'ai maintenant le grand plaisir d'inviter le député de Lac-Saint-Louis à venir prendre place au fauteuil.

Des voix: Bravo!

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et l'honorable chef de l'opposition conduisent Francis Scarpaleggia de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1155)

[Français]

Le Président: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président. Je remercie très sincèrement les députés de leur confiance.

Je tiens d'abord à remercier, en notre nom à tous, le doyen de la Chambre, le député de Bécancour—Nicolet—Saurel—Alnôbak. Je le remercie de son savoir-faire, de son humour et de sa perspective de parlementaire chevronné.

Je désire également féliciter mes collègues qui se sont portés candidates et candidats dans le cadre du vote d'aujourd'hui. Je les félicite aussi pour leurs discours inspirants et édifiants qui nous rendent tous fiers de pouvoir dire que nous sommes députés à la Chambre.

[Traduction]

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le député de Hull—Aylmer, qui a pris les rênes de la présidence à un moment difficile, à la fin d'un mandat, où les choses ont tendance à s'envenimer un peu.

Je rappelle aux députés que nous sommes au début d'un mandat, dans l'espoir égoïste qu'ils m'accorderont un peu de répit.

Je vous remercie encore une fois de votre confiance. Je n'ai pas grand-chose à dire, car nous avons tous des objectifs que nous voulons atteindre à la suite de notre absence. Merci, chers collègues.

Et la masse ayant été posée sur le bureau:

• (1200)

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, j'espère que vous me permettrez de remercier les habitants de Nepean, qui m'ont fait le grand honneur de m'élire député à la Chambre. Je tiens également à remercier les Canadiens de la

confiance qu'ils ont placée en ce gouvernement et en tous les députés de cette grande Chambre.

[Français]

Votre élection à la présidence témoigne du respect qui vous a été accordé par vos collègues. Depuis plus de 20 ans, vous servez les citoyens de Lac-Saint-Louis avec dévouement, sagesse, calme et dignité. Je vous en remercie.

[Traduction]

J'ai beaucoup à apprendre des députés de cette illustre Chambre. Je vais faire des erreurs et je n'ai aucun doute que vous les soulignerez, monsieur le Président, et pour cause, car la Chambre a des règles et des traditions. Notre démocratie athénienne est fondée sur ces traditions. Oui, nous sommes Athènes, et eux sont Rome.

[Français]

Nous allons triompher. C'est l'âge d'or d'Athènes.

[Traduction]

Merci, monsieur le Président. Vous avez mon appui.

[Français]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je vous offre d'abord toutes mes félicitations. Vous avez obtenu l'appui des députés pour gérer la Chambre pendant les prochains mois ou pendant les prochaines années, nous verrons.

[Traduction]

Je profite moi aussi de l'occasion pour me permettre de remercier les électeurs de Regina—Qu'Appelle. Je remercie également mon épouse, Jill, pour les sacrifices qu'elle et notre famille consentent, comme c'est le cas des conjoints et des proches de tous les députés.

Monsieur le Président, la fonction que vous venez d'assumer est presque aussi vieille que le régime parlementaire lui-même. Elle est apparue au Moyen Âge, alors que le peuple avait besoin d'un porte-parole pour transmettre ses doléances au roi, une tâche qui ne respecterait probablement pas les lignes directrices actuelles en matière de sécurité au travail. Comme on le sait, jusqu'au XVII^e siècle, le Président était loyal à la Couronne plutôt qu'aux députés et s'il transmettait de mauvaises nouvelles au monarque, il subissait souvent ses foudres. Ainsi, sept Présidents ont été décapités entre 1394 et 1535, et beaucoup d'autres ont été emprisonnés. Gérer ses interactions avec un monarque était un exercice délicat.

John Wenlock, qui a été Président à l'époque de la guerre des Deux-Roses, où personne ne savait au juste qui allait régner, a tenté de se couvrir en prenant à la fois le parti de la maison d'York et le parti de la maison de Lancastre. Cette décision ne lui a pas vraiment servi, puisqu'il est mort à la bataille de Tewkesbury. Évidemment, il n'est pas le dernier politicien à avoir essayé de jouer sur les deux tableaux. Je dirais même que nous verrons peut-être des députés libéraux voter pour certaines choses contre lesquelles ils ont voté très récemment.

Au fil du temps, le rôle du Président a consisté de plus en plus à représenter le Parlement plutôt que le monarque. Ce n'est qu'à l'ère victorienne que l'impartialité du Président est devenue la norme. Il n'est peut-être plus nécessaire de tenir tête aux rois et aux reines, mais vous devrez peut-être tenir tête à d'autres figures d'autorité. Si la situation se présente, nous sommes persuadés que, à l'instar de vos prédécesseurs, vous défendrez l'institution au nom du peuple.

Si l'on pense aux dernières législatures, force est de constater que nous avons connu des moments difficiles. Il y a eu des blessures causées par des coups de coude, on a lancé le mot honni commençant par un F et un député s'est montré déshabillé à plus d'une reprise. J'ai entendu dire que la chaîne CPAC songeait à diffuser l'avertissement « Peut comporter des scènes de violence et de nudité et un langage grossier » avant la diffusion quotidienne des débats, mais, jusqu'à présent, elle n'a pas eu à le faire.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, la présidence elle-même a été mise à l'épreuve, certains Présidents s'étant malheureusement retrouvés au cœur de scandales. J'ai entendu dire que tout va de mal en pis depuis la dernière fois qu'un conservateur a été élu Président, mais je ne saurais faire de commentaire à ce sujet.

Plus sérieusement, vous n'êtes pas un commissaire du Parlement, mais bien un serviteur de la Chambre, et il s'agit là d'une dynamique importante. Vous êtes responsable devant les députés, et chacun d'entre nous est responsable devant ses concitoyens. Les débats se doivent d'être passionnés et animés. Les décisions que nous prenons changent la vie des Canadiens, et il est donc normal que les députés soient enthousiastes et fougueux. Lorsque les enjeux sont aussi importants, la meilleure chose à faire est souvent de permettre aux joueurs de se livrer au jeu.

C'est ici que le gouvernement doit rendre des comptes. Il dispose d'un pouvoir énorme, et nous, parlementaires, devons exercer une supervision implacable pour chaque dollar prélevé dans les poches des Canadiens, chaque atteinte à leurs libertés et chaque décision prise par le gouvernement. Bien sûr, chaque législature présente ses propres défis et ses moments difficiles, mais, comme l'a dit Winston Churchill, « la démocratie est la pire forme de gouvernement, à l'exception de toutes les autres que l'on a essayées ».

• (1205)

Monsieur le Président, nous vous offrons notre soutien et nos meilleurs vœux pour votre présidence au cours de cette législature.

[Français]

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président et estimés collègues, je ne peux m'empêcher de constater que je parle d'un peu plus loin à la Chambre. Cela nous obligera à rester tout aussi courtois, mais à avoir une voix encore plus forte, ce qui démontrera, quand viendra le temps, qu'il n'y a pas que le nombre qui compte.

Je veux profiter du moment pour adresser mes félicitations et celles du Bloc québécois au nouveau Président et pour remercier les électeurs qui ont participé à l'exercice démocratique, que ce soit dans ma circonscription, Beloeil—Chambly, ou dans l'ensemble du Québec ou du Canada.

Je veux me permettre de relever que le premier ministrea fait référence aux institutions athéniennes et que le chef de l'opposition

beaucoup parlé du monarque. Je me serais attendu au contraire et on en reparlera peut-être demain.

Je veux aussi adresser mes vœux à l'ensemble de la Chambre dans la perspective de travaux que nous espérons sérieux sous la gouverne de notre nouveau Président. Je souhaite au Parlement d'avoir une approche plus conviviale. Ce sera bon pour nous, ce sera bon pour tous les députés à la Chambre, et c'est là une approche éminemment responsable. J'ai envie de demander à tous mes collègues, aux nouveaux comme à ceux qui ne le sont pas, d'être les meilleurs possibles pour nous obliger, au Bloc québécois, à être encore meilleurs et les meilleurs possibles. Bien sûr, on reviendra dans les prochains jours sur les priorités, et nos collègues connaissent les nôtres.

Je veux que nous ayons ensemble une réflexion particulière sur l'importance et le privilège de la démocratie. En effet, je crois qu'il faut rebâtir un enthousiasme chez les électeurs afin que ceux-ci aillent à l'avenir voter pour quelque chose qu'ils souhaitent profondément, pour l'enthousiasme et pour l'espoir, mais voter le moins possible pour les inquiétudes, les appréhensions ou la peur.

J'ai l'impression que nous avons ce potentiel, parce que dans les dernières minutes et un peu dans les dernières semaines j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs d'entre vous. J'ai déjà senti, notamment dans de brèves conversations avec le premier ministre ainsi qu'avec des collègues conservateurs, que nous avons cette capacité d'adopter un ton différent et une collaboration différente. Cela me semble être le seul chemin vers un respect regagné de la part des électeurs qui ont choisi les membres de ce Parlement.

Je nous souhaite surtout de la bonne humeur et du plaisir à faire ce travail, qui procède d'un privilège extraordinaire dont vous serez le garant, monsieur le Président, avec toutes mes félicitations.

• (1210)

[Traduction]

Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique du Canada, je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la Chambre des communes.

[Français]

Je tiens à vous adresser nos plus sincères félicitations.

[Traduction]

Je souhaite également remercier tous ceux qui se sont portés candidats à ce poste et féliciter tous les députés réélus ou nouvellement élus. Nous avons une position privilégiée à la Chambre.

Le Président joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre démocratie parlementaire. En tant que gardien impartial de la Chambre, il veille à ce que le débat se déroule dans le decorum, à ce que toutes les voix soient entendues et à ce que les règles du Parlement soient appliquées avec équité et intégrité. Alors que la confiance du public dans les institutions démocratiques est mise à l'épreuve partout dans le monde, le Président se doit de favoriser un dialogue respectueux et de préserver la dignité de la Chambre. C'est plus important que jamais.

Ouverture de la législature

Je pense que nous savons tous que les Canadiens traversent l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire récente. Une crise du logement persistante, une incertitude économique croissante et une difficulté généralisée à accéder à des soins de santé en temps opportun exercent d'énormes pressions sur les familles et les collectivités de tout le pays. En plus de ces défis, notre indépendance est plus que jamais menacée, et le gouvernement américain nous livre une guerre commerciale.

Malgré ces circonstances difficiles, les Canadiens ont réagi avec résilience, compassion et unité. Ils ont montré comment se serrer les coudes en période d'adversité. Je crois qu'il y a là une leçon pour nous tous. Pour reprendre la comparaison avec Athènes, je dirais que la Chambre devrait compter plus de platoniciens et moins de médiocrates.

Puisse la Chambre s'inspirer des Canadiens. Même si nous avons des points de vue très différents sur la meilleure façon de régler les problèmes urgents, nous ne devons pas perdre de vue notre responsabilité collective de travailler ensemble vers un objectif commun afin de défendre les intérêts de notre pays et de veiller au bien-être de nos concitoyens. Les électeurs canadiens ont une fois de plus élu un gouvernement minoritaire et ont clairement demandé aux élus de collaborer au lieu de s'affronter constamment. Ils nous ont demandé de nous écouter les uns les autres, de trouver un terrain d'entente et de proposer des solutions concrètes. Aucun parti n'a le monopole des bonnes idées, et aucun gouvernement n'a droit à un chèque en blanc. Honorons la confiance que les Canadiens nous ont accordée en relevant le défi et en travaillant ensemble pour bâtir un avenir plus juste, plus sûr et plus prometteur pour tous nos concitoyens.

Je suis convaincu, monsieur le Président, que vous saurez présider les travaux de la Chambre avec sagesse, impartialité et fermeté. Les députés du Nouveau Parti démocratique du Canada vous offrent leur soutien et leurs meilleurs vœux, alors que vous entamez cet important chapitre de votre service public.

• (1215)

[Français]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'adresse mes félicitations à tout le monde, en particulier aux nouveaux députés et aux nouvelles députées.

[Traduction]

Je suis honorée de prendre la parole pour féliciter notre nouveau Président et féliciter tous les députés élus à cet endroit, que ce soit pour la première fois ou, comme dans le cas du doyen de la Chambre, pour la 13^e fois. Encore une fois, félicitations à tous.

Je me souviens de la première fois que j'ai participé à l'élection d'un Président, après avoir été élue pour la première fois. Nous avons élu le député de Regina—Qu'Appelle. Jamais je n'oublierai que le chef de l'opposition officielle à l'époque, le regretté Jack Layton, a alors pris la parole et promis, et je recommande à l'oppo-

sition officielle d'en faire autant, que jamais son caucus ne chahuterait. Quel moment merveilleux!

Comme je l'ai fait à l'époque, au nom de l'ensemble du caucus vert, je promets aujourd'hui de ne jamais chahuter et de faire tout en mon pouvoir pour vous assister dans votre travail, monsieur le Président, pour protéger nos droits et faire en sorte que cet endroit fonctionne efficacement et que ses membres se comportent de manière honorable, si bien qu'il soit inutile de diffuser des avertissements sur CPAC ou tout autre réseau. Encore une fois, j'exhorte tous les députés à faire tout leur possible pour qu'il en soit ainsi.

Je fais une courte pause pour féliciter le premier ministre de son premier discours et, encore une fois, de sa brièveté. Nous avons bien hâte aux prochains discours du premier ministre, du chef de l'opposition officielle et des députés de tous les partis, qu'ils soient reconnus ou non. Nous sommes tous ici pour la même raison: travailler pour le Canada et pour nos concitoyens. Avec vos sages conseils, monsieur le Président, nous travaillerons fort pour que cette législature fasse en sorte que les Canadiens soient fiers, à juste titre, de la démocratie canadienne.

* * *

TRAGÉDIE À UN FESTIVAL DE VANCOUVER

Le Président: À la suite de discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre, je crois comprendre qu'il y a consentement pour observer un moment de silence à la suite de l'événement tragique survenu le 26 avril au festival Lapu Lapu à Vancouver, en Colombie-Britannique.

J'invite maintenant les députés à se lever.

[La Chambre observe un moment de silence.]

* * *

OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Le 26 mai 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté le roi arrivera à l'édifice du Sénat du Canada à 10 h 15, le mardi 27 mai 2025.

Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Sa Majesté le roi se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la quarante-cinquième législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Donald C. Booth

Secrétaire canadien du roi

La Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, heure à laquelle la Chambre se rendra au Sénat, où Sa Majesté le roi inaugurera la première session de la 45^e législature.

(La séance est levée à 12 h 20.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 26 mai 2025

PREMIÈRE SESSION — 45^E LÉGISLATURE		Plamondon.....	7
Ouverture de la législature	1	Suspension de la séance	
Janse.....	1	Plamondon.....	7
Élection à la présidence		Suspension de la séance à 10 h 41.....	8
Plamondon.....	1	Reprise de la séance	
Nater.....	2	Reprise de la séance à 11 h 53.....	8
d'Entremont.....	2	Plamondon.....	8
Casey.....	2	Le Président	8
Fergus.....	3	Carney.....	8
Mendès	3	Scheer.....	8
Oliphant.....	4	Blanchet	9
Romanado	5	Davies (Vancouver Kingsway).....	9
Scarpaleggia.....	6	May.....	10
Suspension de la séance		Tragédie à un festival de Vancouver	
Plamondon.....	7	Le Président	10
Suspension de la séance à 9 h 28.....	7	Ouverture de la législature	
Reprise de la séance		Le Président	10
Reprise de la séance à 9 h 58.....	7		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>